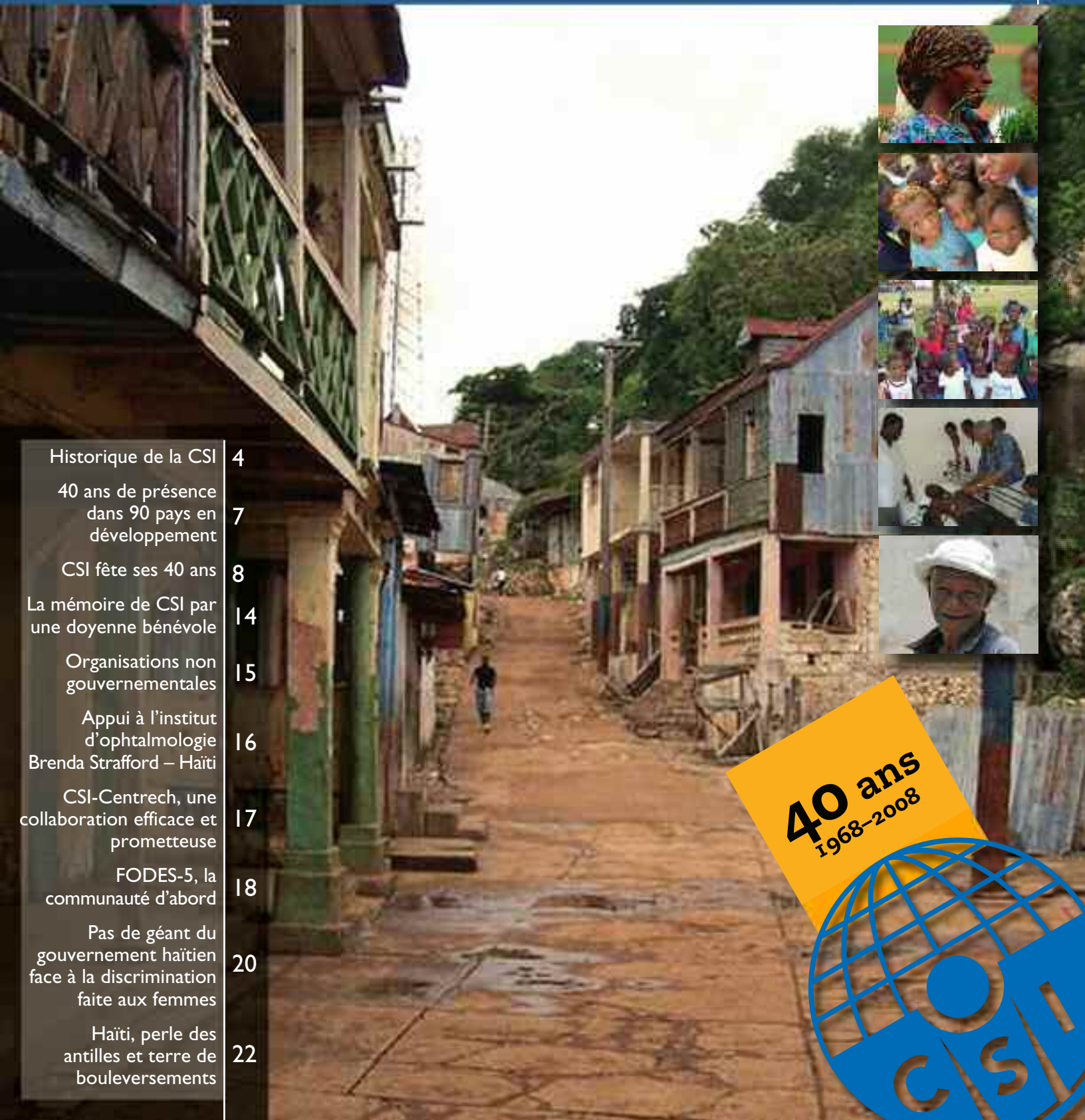




Collaboration Santé Internationale



- Historique de la CSI 4
- 40 ans de présence dans 90 pays en développement 7
- CSI fête ses 40 ans 8
- La mémoire de CSI par une doyenne bénévole 14
- Organisations non gouvernementales 15
- Appui à l'institut d'ophtalmologie Brenda Strafford – Haïti 16
- CSI-Centrech, une collaboration efficace et prometteuse 17
- FODES-5, la communauté d'abord 18
- Pas de géant du gouvernement haïtien face à la discrimination faite aux femmes 20
- Haïti, perle des antilles et terre de bouleversements 22



MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

M. Pierre AUDET, 2^e vice-président
M^{me} Nicole BLOUIN
M. Jacques GARON, secrétaire-trésorier
M^{me} Pierrette DEFOY DOLBEC, directrice générale
S. Ghislaine GALLANT, scq, conseillère
M. François LAUZIER, 1^{er} vice-président
M. Louis MÉTHOT, président
M^{me} Madeleine NOËL, secrétaire
M. Michaël Simard, conseiller

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Pierre AUDET, 2^e vice-président
M^{me} Nicole BLOUIN
S. Albertine BOUCHER
M^{me} Pierrette DEFOY DOLBEC, directrice générale
M. Marc DESGAGNÉ
M^{me} Nicole DUBÉ
S. Ghislaine GALLANT, scq, conseillère
M. Jacques GARON, secrétaire-trésorier
D^r Rénaud GIROUX, conseiller
M. François LAUZIER, 1^{er} vice-président
P. Jacques MATHIEU, cap
M. Louis MÉTHOT, président
M^{me} Madeleine NOËL
M. Guy PAPILLON
S. Aline PLANTE, amj
D^r Claude SARRA-BOURNET
M. Michaël SIMARD
M. Paul SYLVESTRE

MOT du président



COLLABORATION Santé Internationale souligne cette année son 40^e anniversaire. C'est tout un exploit en considérant que 8 entreprises sur 10 ne dépassent pas les 5 ans d'existence. C'est que derrière notre organisation, se trouve un esprit de service et de collaboration qui a permis de traverser les moments difficiles et d'aplanir les embûches qui font malheureusement partie de la réalité.

40 ans de réalisations, cela représente des centaines de milliers d'heures de travail de nos employés et bénévoles, quelques millions de kilomètres à parcourir les routes du Québec pour récupérer le matériel, plus de 200 millions de dollars en valeur de marchandises expédiées. Mais surtout, cela veut dire que des dizaines d'organisations ont pu, grâce aux moyens que nous leur avons offerts, faire une différence dans le vie de dizaines de milliers de personnes et renforcer l'image d'aide et de coopération du Canada à l'étranger.

Depuis plus de 40 ans, Collaboration Santé Internationale (CSI) permet à des organisations oeuvrant dans les pays en développement d'améliorer la qualité de vie des populations en leur donnant accès à des besoins de base en santé et en éducation. Nous pouvons compter sur l'appui d'un important réseau et sur le dévouement de nos employés et de nos bénévoles pour continuer cette mission en regardant vers le futur avec confiance.

Au nom des employés, bénévoles et membres du conseil d'administration, je vous remercie de votre appui et de votre confiance et vous souhaite de passer de Joyeuses Fêtes.

Louis Méthot, ing MBA
Président



EN PAGE COUVERTURE: Centre-ville de Pestel en Haïti. PHOTO ANNIE ET ERIC / WEBSAILING



Collaboration Santé Internationale

Un bulletin d'information publié par la Collaboration Santé Internationale et distribué gratuitement à ses membres et à ses collaborateurs.

RÉALISATION

Nicole Blouin
Pierrette Defoy Dolbec
Madeleine Pettigrew
Renée Sénéchal

PHOTOGRAPHIES

Les missionnaires, les partenaires, François Audet et Louise Néron

GRAPHISME ET INFOGRAPHIE

Pouliot Guay graphistes

IMPRESSION

Imprimerie Provinciale

TIRAGE: 4 000 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL

1^{er} trimestre 1983
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0840-8408

1001, chemin de la Canardière
Québec (Québec) G1J 5G5
Téléphone: 418 522-6065
Télécopieur: 418 522-5530
Courriel: csi@csiquebec.org
Site Internet: www.csiquebec.org

MOT de la directrice générale

C'EST avec grand plaisir que je vous présente ce bulletin de Noël, qui célèbre les quarante ans de CSI. Nous l'avons voulu axé sur les débuts de Collaboration Santé Internationale en 1968 avec un texte du Père Marcotte tiré du bulletin numéro 62, un rappel de l'historique de notre organisme, un extrait des hommages rendus à notre fondateur lors de son décès et également des photos des festivités de notre 40^e anniversaire sous la présidence d'honneur de Son Honneur Monsieur Pierre Duchesne, Lieutenant-gouverneur du Québec. Nous avons voulu à l'occasion de cette fête réunir communautés religieuses, fournisseurs, généreux donateurs, amis, bénévoles, personnel salarié, autorités religieuses et civiles pour célébrer ensemble ce moment mémorable, se rappeler les souvenirs de cette grande aventure et rendre hommage à dix personnes, bénévoles chez nous depuis plus de 20 ans. Nous avons tenu à souligner de façon exceptionnelle le travail de M^{me} Estelle Gagnon, bénévole émérite présente chaque jour à CSI depuis 40 ans.

Depuis sa fondation, CSI a toujours été très actif en Haïti, soutenant le travail des communautés religieuses québécoises présentes dans tout le pays et œuvrant dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Dans ce numéro, nous vous présentons quelques uns de nos partenaires laïcs en Haïti, certains comme l'Institut d'Ophtalmologie Brenda Strafford avec lequel nous travaillons depuis 25 ans, d'autres plus récents comme la Fondation pour le développement économique et social (FODES) et le Carrefour d'Entraide et des retrouvailles du Cap-Haïtien (CENTRECH), organismes qui travaillent à augmenter et à améliorer la qualité des soins de santé offerts aux populations démunies. En terminant, je vous souhaite à tous et toutes un très joyeux Noël et une heureuse année 2009.



Pierrette Defoy Dolbec
Directrice générale

**L'équipe de la CSI vous offre ses
meilleurs vœux pour un très
Joyeux Noël
et une
Bonne année 2009 !**



Historique de la CSI

P

LUSIEURS communautés religieuses et de nombreux bénévoles laïcs ont contribué à appuyer des pays en voie de développement grâce au soutien de CSI. Particulièrement en Haïti, mais aussi ailleurs (dans 90 pays), les communautés suivantes ont assuré une présence aimante et reconfortante et apporté une aide inestimable: les SS de St-François d'Assise, les SS du Christ Roi, les SS de la Providence, les SS Oblates, les SS de Sainte-Anne, les Filles de la Sagesse, les SS du Bon Pasteur, les SS de la Charité de St-Louis, les SS Missionnaires de l'Immaculée Conception, les SS Augustines de la Miséricorde de Jésus, les SS Servantes du Saint-Cœur de Marie, les SS de St-Joseph de St-Vallier, les SS St-Joseph de St-Hyacinthe, les Petites Franciscaines de Marie, les SS de la Charité de Québec, les SS de la Charité d'Ottawa, les SS Dominicaines Missionnaires Adoratrices, les Religieuses de Jésus-Marie, les SS Missionnaires du Christ-Roi, les SS Notre-Dame du Perpétuel Secours, les SS Ursulines, les FF Maristes, les FF de l'Instruction Chrétienne, les FF des Écoles Chrétiennes, les FF du Sacré-Cœur, les Pères Rédemptoristes, les Pères Missionnaires du Sacré-cœur, les Religieux de St-Vincent-de-Paul, la Société des Missions Étrangères, les Missionnaires des Sts-Apôtres, les Pères Oblats, les Pères du Très St-Sacrement, les Pères Capucins.

En 1969, un groupe de laïcs du domaine médical et hospitalier, et des représentants des congrégations religieuses mettaient sur pied à Québec, un comité pour venir en aide aux pays en voie de développement à travers nos canadiens missionnaires œuvrant dans ces mêmes pays.



But: Expédier dans ces pays des médicaments, de l'équipement médical et hospitalier.

Personnel: Quelque 25 personnes, pharmaciens(nes), infirmiers(ières), secrétaires, expéditeurs, etc. travaillent bénévolement. Dirigé par un coordonnateur et une assistante, ce personnel classe, emballe et expédie le matériel.

Locaux: Le siège social est alors situé au 500, 8^e avenue, Québec, dans une annexe du presbytère St-Charles de Limoilou. Le sous-sol de l'église, des semi-remorques remisés, des garages municipaux désaffectés constituent les locaux d'entreposage des équipements et produits médicaux.

L'AVENTURE CONTINUE, LE RÊVE SE RÉALISE

De 1969 à 1975, le Père Célestin Marcotte, capucin est membre et collaborateur de l'organisme Assistance Médicale Internationale. En 1975, il est l'instigateur de Collaboration Santé Internationale tout en continuant sa tâche de coordonnateur.

1975 • DÉSORMAIS, CETTE RÉALITÉ S'APPELLERA COLLABORATION SANTÉ INTERNATIONALE.

Le 6 juin 1975, la charte de la nouvelle organisation reçoit l'approbation du Ministère des Institutions financières; la dénomination choisie est «Collaboration Santé Internationale». Auparavant, 7 communautés religieuses s'étaient engagées pour 14 000 \$ de dons et 23 000 \$ de prêts dont certains se transformeront en dons. C'est assuré de ce budget initial que le conseil provisoire se réunit au CHUL le 13 mai 1975 pour prendre des décisions et assurer le départ de la nouvelle organisation. Le 16 juin suivant partent les premières caisses de la CSI.

LE BULLETIN DE LA CSI PREND AUSSI NAISSANCE EN MAI 1975.

En juin 1987, déjà 50 bulletins en douze ans auront raconté la vie de la CSI: réalisations, envois, lettres de gratitude, les membres, bienfaiteurs, laïcs et missionnaires. Tout y est: projets, rapports annuels, voyages, missions, dons et participations. Ce

bulletin change de forme mais il continue d'informer sur l'action de la CSI.

En décembre 1981 : CSI tourne la page d'une année productive. Depuis ses débuts, deux millions de livres de matériel ont été expédiées pour supporter en matériel médical des Canadiens impliqués dans 610 dispensaires et hôpitaux de 58 pays.

1982: NOUVEAU SIÈGE SOCIAL

L'inauguration du siège social actuel et des entrepôts a lieu le 31 octobre 1982; quelque centaines de personnes répondent alors à l'invitation de M. Claude Labbé. Avec l'aide de M. Ivan Méthot, cette fête est une grande réussite.

Les sections : Au cours des années, CSI implante dans diverses régions du Québec des groupes de bénévoles. Leur but : promouvoir l'action humanitaire de la CSI en sollicitant médecins, pharmaciens, cliniques et hôpitaux de leur région et en recueillant des médicaments pour apporter un support à leurs missionnaires.

- Québec (fondée en 1975)
- Estrie (fondée en 1978)
- Lac St-Jean (fondée en 1978)
- Saguenay (fondée en 1978)
- Rimouski (fondée en 1978)
- Bois-Francs (fondée en 1982)
- Beauce (fondée en 1983)
- Mauricie-Drummondville-Hull-Ottawa (fondée en 1986)
- St-Hyacinthe (fondée en 1988)

D'UNE ANNÉE À L'AUTRE, LA MISSION SE POURSUIT

Les membres et présidents du conseil d'administration, les coordonnateurs, employés et bénévoles changent. La mission continue...

Les partenaires de la CSI ont de grands besoins en matériel médical pour remplir leur mission de promotion de la femme, des soins de santé primaires et de l'environnement dans une approche du développement durable.

25 MARS 1990, DÉCÈS DU PÈRE CÉLESTIN MARCOTTE, FONDATEUR DE LA CSI

Les 28 et 29 mars, la famille, les amis et les confrères du père Marcotte se réunissent lors de services religieux célébrés à Québec et le lendemain à Montréal afin de lui rendre un dernier hommage.

(Suite en page 6)



Historique de la CSI (suite)

Le témoignage rendu par M. Ivan Méthot lors des services funèbres du Père Marcotte met en lumière l'envergure de cet homme et son œuvre.

SOURCE : BULLETIN DE LA CSI, MARS 1990.

« FONDS PÈRE CÉLESTIN MARCOTTE »

Pour perpétuer la mémoire du père Marcotte, le « Fonds Père Célestin Marcotte » a été institué. Il s'agit d'un fonds de capital, placé en fiducie. Chaque année, les revenus générés par ce fonds seront utilisés comme coup de pouce pour la réalisation de projets spéciaux.

Parfois, un projet ne peut se réaliser par manque de financement. La subvention

du Fonds Père Célestin Marcotte est justement destinée à donner le « coup de pouce » nécessaire pour palier à ce manque.

L'originalité d'un projet, sa portée, son effet multiplicateur, sa pertinence avec la mission de la CSI sont autant de facteurs qui sont pris en considération lors de l'étude des projets soumis. L'annonce des projets choisis est faite au cours de l'assemblée annuelle de la CSI à la fin de mai de chaque année.

COLLABORATION SANTÉ INTERNATIONALE, AUJOURD'HUI

Qu'est devenu cet organisme 18 ans après le départ de son fondateur? Il

suffit de relire les bulletins de la CSI et de visiter leurs locaux pour réaliser que cet organisme est bien vivant. Les besoins existent toujours; la CSI répond en collaborant toujours avec les religieux, laïcs et les ONG impliqués dans les pays en développement. Des milliers de témoignages le confirment: gratitude, réconfort, soutien. La continuité est assurée par une équipe de personnes qui croient dans cette œuvre et la supporte.

Renée Sénéchal
Collaboratrice à la CSI

PERSONNEL SALARIÉ

ADMINISTRATION

Pierrette Defoy Dolbec
Directrice générale

Madeleine Pettigrew
Coordonnatrice des envois

Claudette Vaillancourt
Comptable

DÉPARTEMENT DES FOURNITURES MÉDICALES

Jean-Guy Giroux
Manutentionnaire

ENTREPÔT

Jacques Soucy
Responsable

Nicolas Savard
Manutentionnaire

Jonathan Bérard
Manutentionnaire

Michel Duguay
Manutentionnaire

Denis Dubé
Chauffeur

Raynald Ménard
Chauffeur

BÉNÉVOLES

SECRETARIAT

Françoise Provost, sscm
Mireille Thomas

RÉCEPTION

Estelle Gagnon
Madeleine Levasseur
Dolorès Rhéaume
Diane Turcotte
Lise Vaillancourt

FOURNITURES MÉDICALES

Thérèse Godin, amj
Responsable

Thérèse Côté
Georgette Demontigny
Julie Graff
Marie-Paule Lavigne
Hélène Letarte
Rachel Plante
Odile Tremblay

ATELIER DE COUTURE

Bernadette Guay, ssc
Responsable

Alberta Drolet, ssj
Technicienne

Bernadette Bédard, sba
Denise Giguère
Nicole Méthot
Pierrette Méthot

RECYCLAGE

Jean-Luc Dallaire, *Responsable*

Jean-Guy Desbecquets
André Lapointe
Jacques Rousseau

PHARMACIE

Stella Debloy, sfa., *Responsable*

Gendron Marcoux, md
Jeanne Anctil Légaré
Renée Chabot
Pauline Cloutier
Gisèle Dionne
Grégoire Doyon
Léo Émond, sc
Claire Gagnon
Huguette Gaudreau
Nicole Gauthier
Yolande Girard
Véronique Giroux
Florence Gosselin Breton
René Grenier
Yolande Gagnon Grenier
Pierrette Grimard

Denise Proulx
Pierrette Rochette
Gemma Ruel, csl
Paul Sylvestre

MENUISERIE

Guy Néron
Paul Tancrede

CUEILLETTE, CHAUFFEURS

Magella Légaré
Jean-Noël Brassard

VÉRIFICATION D'ÉQUIPEMENT

Jean Morin,
Technicien

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Pierre Audet
François Lauzier
Robert Michaud
Madeleine Noël

40 ANS DE PRÉSENCE DANS 90 PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Le grand rêve du fondateur et premier coordonnateur de la CSI, le Père Célestin Marcotte, capucin

LE soir du 28 août 1963, lors de la marche des Noirs vers le Capitole à Washington, j'ai entendu la voix puissante et prophétique de Martin Luther King. « I have a dream » je fais un rêve.

Sous l'impulsion de la foule des 60 000 Blancs et des 200 000 Noirs qui l'acclament, il met de côté le discours qu'il a préparé et se met à improviser... Je rêve que nos quatre enfants vivront un jour dans un pays où on les jugera non sur la couleur de leur peau mais sur leurs valeurs personnelles et que tous les hommes respecteront la dignité de la personne humaine. Je rêve... je rêve... je rêve.

Chers amis de la CSI, j'ai toujours été hanté depuis par le cri de Martin Luther King pour une justice égale entre les

hommes dans les biens que la providence a placés sur terre pour toutes les couleurs d'hommes et de femmes.

À mon premier voyage au Tchad le 22 novembre 1967, après quelques jours de maladie et de panique devant la pauvreté, la misère de ces gens, l'écho de la voix de Martin m'est revenu à l'oreille et au cœur. Je revenais au pays avec des demandes spécifiques du docteur Lavaud pour des médicaments essentiels et surtout avec un désir immense de ramasser à pleines mains les surplus de notre monde de consommation. Je suis revenu avec **un rêve**.

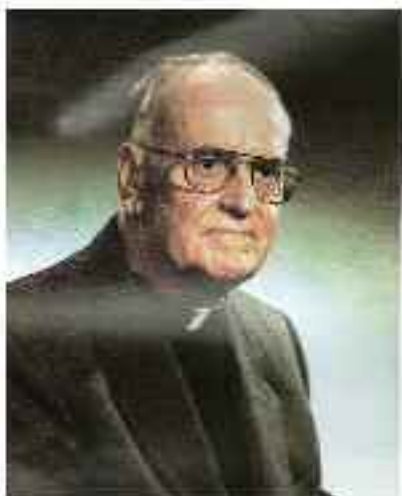
Le 4 avril 1968, Martin Luther King était assassiné. La veille de sa mort, il déclarait : « Je vois la terre promise, mais je n'y arriverai pas ».

Le 8 octobre 1968 partait de Québec notre premier envoi de médicaments pour les pauvres et les malades du Docteur Lavaud au Tchad : 33 caisses de médicaments (5 685 livres au coût de 973,65 \$).

Le 26 juin 1969, nous répondions à la demande des capucins, d'un coopérant canadien M. Robert Dorval et de Sœur Madeleine Guibord, des Réparatrices du Divin Cœur pour l'équipement de la léproserie : 154 caisses (21 415 livres au coût de 2 789 \$).

Et la réalisation du rêve était commencée.

SOURCE : CALENDRIER DE LA CSI 1988, TEXTE DU PÈRE CÉLESTIN MARCOTTE



Père Célestin Marcotte
Coordonnateur

« JE FAIS UN RÊVE - I HAVE A DREAM »

Le soir du 28 août 1963, lors de la Marche des Noirs vers le Capitole à Washington, j'ai entendu la voix puissante et prophétique du pasteur Martin Luther King. « I have a dream » je fais un rêve.

Sous l'impulsion de la foule des 60,000 Blancs et des 200,000 Noirs qui l'acclament, il met de côté le discours qu'il a préparé et se met à improviser... Je rêve que nos quatre enfants vivront un jour dans un pays où on les jugera non sur la couleur de leur peau mais sur leur valeur personnelle et que tous les hommes respecteront la dignité de la personne humaine. Je rêve... je rêve... je rêve.

Chers amis de CSI, j'ai toujours été hanté depuis par le cri de Martin Luther King pour une justice égale entre les hommes dans les biens que la Providence a placés sur terre pour toutes les couleurs d'hommes et de femmes.

À mon premier voyage au Tchad le 22 novembre 1967, après quelques jours de maladie et de panique devant la pauvreté, la misère de ces gens, l'écho de la voix de Martin m'est revenu à l'oreille et au cœur.

Je revenais au pays avec des demandes spécifiques du Docteur Lavaud pour des médicaments essentiels et surtout avec un désir immense de ramasser à pleines mains les surplus de notre monde de consommation. Je suis revenu avec un rêve.

Le 4 avril 1968 Martin Luther King était assassiné.

La veille de sa mort, il déclarait : « Je vois la terre promise mais je n'y arriverai pas... »

Le 8 octobre 1968 partait de Québec notre premier envoi de médicaments pour les pauvres et les malades du Docteur Lavaud au Tchad : 33 caisses de médicaments (5 685 livres au coût de 973,65 \$).

Le 26 juin 1969 nous répondions à la demande des capucins, d'un coopérant canadien M. Robert Dorval, Directeur adjoint à la direction de l'ALC.D.I. et de Sœur Madeleine Guibord, des Réparatrices du Divin Cœur (fondées le 17 novembre 1907 après 20 ans de développement à la Leprosie de Kérou). Cet envoi pour l'équipement de la Léproserie : 154 caisses (21 415 livres) au coût de 2 789,00 \$.

Et la réalisation du rêve a commencé. Ce calendrier du 20^e anniversaire nous en donne une idée.

Nous y avez participé, vous en êtes reconnaissants par votre bénévolat, votre travail, vos surplus en biens matériels et en argent. Les missionnaires canadiens, laïques et religieuses de 74 pays vous remercient.

Célébrons l'amour et le partage en ce Noël anniversaire.

Père Célestin Marcotte



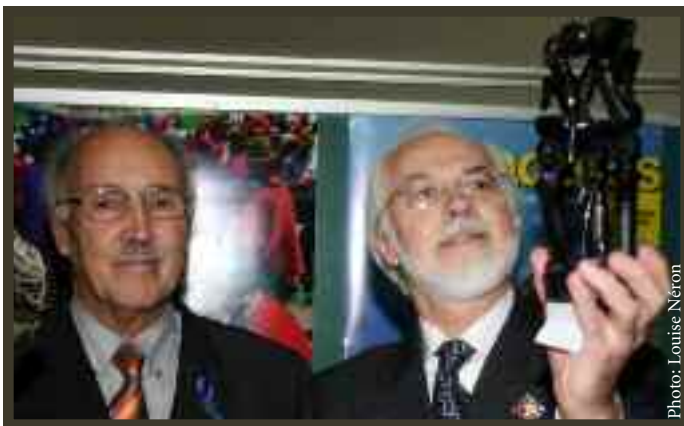
CSI FÊTE SES 40 ANS

AFIN de souligner de façon particulière le 40^e anniversaire de fondation de *Collaboration Santé Internationale*, Son Honneur le Lieutenant-gouverneur du Québec M. Pierre Duchesne a accepté la présidence d'honneur d'une réception spéciale qui réunissait lundi soir le 17 novembre au siège social de CSI une centaine d'invités représentant les milieux politiques, religieux et d'affaires du Québec ainsi que les partenaires, les membres du conseil d'administration, les employés et les bénévoles.

CSI peut compter sur la collaboration régulière de près de 60 bénévoles. Le 18 novembre des témoignages de reconnaissance ont été rendus à dix d'entre eux qui viennent donner régulièrement de leur temps à l'organisation depuis 20 ans. Il s'agit de M^{me} Estelle Gagnon la doyenne des bénévoles, âgée de 92 ans, qui est présente au poste tous les matins depuis 40 ans, MM. Paul Sylvestre, Grégoire Doyon et Sœur Gemma Ruel depuis 24 ans, Sœur Bernadette Guay et M^{me} Pierrette Rochette depuis 23 ans, M^{me} Claire Gagnon depuis 21 ans, M^{me} Renée Chabot, M. Magella Légaré et sa conjointe M^{me} Jeanne Anctil depuis 20 ans.

Les deux employés à qui on a aussi rendu hommage et qui comptent plus de 15 années de service sont M^{me} Madeleine Pettigrew et M. Jean-Guy Giroux.

Ces activités du 40^e ont pu être tenues grâce à la générosité d'Euro-Pharm International Canada, représentée par son président M. Emanuele Caltagirone et le vice-président marketing M. Domenico Codipietro, la Caisse Desjardins de Limoilou, représentée par M^{mes} Josette Rivard et Louise Breton, la Compagnie Sandoz, représentée par M^{me} Nicole Dubé, la pharmacie Delaunais Chantal et Lozier Marilène de Québec, les Soeurs Augustines de la Miséricorde de Jésus, les Soeurs de la Charité de Québec et Michel Guay, graphiste.



Le comité organisateur des activités du 40^e était formé de M^{mes} Nicole Blouin, Pierrette Defoy-Dolbec, Nicole Dubé, Madeleine Noël, Madeleine Pettigrew, Mireille Thomas et Sœur Ghislaine Gallant, scq ainsi que de MM. Pierre Audet, Jacques Garon, François Lauzier et Paul Sylvestre.

CSI bénéficie du soutien de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), du ministère des Relations internationales du Québec (MRIQ), de compagnies pharmaceutiques, de pharmaciens, de cliniques médicales, dons de particuliers ainsi que de diverses entreprises privées et communautés religieuses.

CSI qui compte 10 employés est géré par un conseil d'administration composé de 22 membres bénévoles dont le président est M. Louis Méthot et la directrice générale M^{me} Pierrette Defoy-Dolbec.

Collaboration Santé Internationale est une ONG sans but lucratif dont la mission est d'appuyer des organisations œuvrant dans les pays en développement, dans la réalisation de leurs projets de développement durable dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Depuis ses débuts, CSI a expédié, dans 90 pays en développement, 1 227 conteneurs de médicaments, équipements, fournitures médicales et matériel scolaire de toutes sortes, totalisant 20 389 755 kilos pour une valeur de 230 000 000\$. Au cours des mois d'octobre et de novembre 2008, CSI a envoyé des conteneurs au Burkina Faso, le 3 octobre, à El Salvador, le 10 octobre, Haïti, le 15 octobre, au Guatemala le 27 octobre, au Paraguay (2 conteneurs) le 5 novembre et au Sénégal, le 12 novembre.

Nicole Blouin
Membre du c.a.

Allocution de Son Honneur l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec

C'EST avec un immense plaisir que j'ai accepté de présider cette activité soulignant le 40^e anniversaire de fondation de Collaboration Santé Internationale.

En nous retrouvant parmi vous aujourd'hui, mon épouse Ginette et moi avons le privilège de côtoyer une famille remarquable : une famille unie de débrouillards, de donneurs d'espoir.

Si Collaboration Santé Internationale existe aujourd'hui, c'est grâce au dynamisme, à la ténacité et à la détermination d'un homme de cœur, le père Célestin Marcotte, qui voulait acheminer des médicaments et des fournitures médicales aux œuvres de sa communauté dans les pays en développement. C'est alors qu'il a mis sur pied, en 1968, la section Québec de l'Assistance médicale internationale qui devint, en 1975, la CSI, Collaboration Santé Internationale.

Bien qu'il soit maintenant décédé, nous ressentons toujours les bienfaits de sa présence ici dans ce lieu qui fut et qui est toujours « Kay li », « sa case », sa maison... de travail et d'amour.

Et ce n'est pas par hasard que le Père Marcotte employa le mot COLLABORATION dans la désignation officielle de votre organisme humanitaire. C'est en fait votre *modus operandi*, la façon dont vous menez à bien votre noble mission : c'est-à-dire aider les populations démunies des pays en développement à se prendre en main et à cheminer vers une autonomie de plus en plus grande.

Dans notre société de surconsommation, on achète, on utilise et on



Photo: Louise Néron

jette, dans une boucle sans fin. Il y a 40 ans, vous, vous avez pris l'heureuse initiative de récupérer, de reconditionner et de réutiliser de l'équipement médical. C'est là une grande leçon. Mais, mieux encore, vous prenez les moyens de soutenir les efforts des populations de pays en développement, en leur permettant d'utiliser ces biens pour que progressent, entre autres, leurs secteurs de la santé et, depuis 10 ans, de l'éducation.

Je salue votre fidélité à votre mission depuis quatre décennies. Votre belle continuité implique la bonne volonté et le partenariat durable des employés, des administrateurs, des communautés religieuses, de donateurs privés, des réseaux de la santé et de l'éducation du Québec et de très nombreux bénévoles.

Comme vous le rappelez vous-mêmes, sans les bénévoles, Collaboration Santé Internationale n'existerait pas. Alors, je vous félicite tous de votre

excellent travail et de votre engagement indéfectible.

Par le sérieux et la fiabilité des liens de partenariat que vous avez créés ici comme à l'étranger ainsi que par vos méthodes de contrôle et de suivi, vous nourrissez la confiance des donateurs et vous stimulez leur générosité encore et encore. Gardez le cap, et ces donateurs seront toujours au rendez-vous pour soutenir vos efforts.

Soyez fiers de l'impact certain de vos gestes généreux sur des populations qui vous sont reconnaissantes. Grâce à vous, grâce à la chaîne de solidarité internationale dont vous êtes des maillons importants, la vie d'êtres humains ailleurs se trouve grandement améliorée. Puissiez-vous approfondir encore votre très bon réseau humanitaire et trouver l'énergie pour poursuivre votre remarquable mission, avec le dynamisme et l'altruisme qui vous caractérisent.

Joyeux 40^e anniversaire de fondation !

Félicitations pour votre travail remarquable au soutien des plus défavorisés de ce monde !

Merci de donner l'espoir, de préserver la vie et de réaliser des rêves !

Québec, Local de la CSI,
le 17 novembre 2008
La version prononcée fait foi



CSI FÊTE SES 40 ANS

LA SOIRÉE SPÉCIALE DU 17 NOVEMBRE EN IMAGES...

BONNE FÊTE!



Photo: Louise Néron



Photo: Louise Néron



Photo: Louise Néron



Photo: François Audet



Photo: François Audet



Photo: François Audet





Photo: Louise Néron



Photo: Louise Néron



Photo: Louise Néron



Photo: François Audet



Photo: François Audet



Photo: François Audet



BONNE FÊTE!

CSI FÊTE SES 40 ANS

LA SOIRÉE SPÉCIALE DU 17 NOVEMBRE EN IMAGES...



Photos: François Audet



La CSI en chiffres

17 CONTENEURS EXPÉDIÉS D'AVRIL À FIN SEPTEMBRE 2008



VALEUR DES CONTENEURS EXPÉDIÉS D'AVRIL À FIN SEPTEMBRE 2008

PAYS	Quantité	Équipement	Médicaments	Fournitures médicales	Matériel divers	ÉVALUATION
BRÉSIL	4	453 010,00 \$	42 550,80 \$	55 350,00 \$	15 445,00 \$	566 355,80 \$
BURUNDI	2	56 750,00 \$	63 747,32 \$	22 275,00 \$	47 915,00 \$	190 687,32 \$
CAMEROUN	1	27 000,00 \$	110 374,24 \$	34 040,00 \$	16 300,00 \$	187 714,24 \$
CÔTE D'IVOIRE	1	76 700,00 \$	42 211,10 \$	14 920,00 \$	5 620,00 \$	139 451,10 \$
GUATEMALA	4	600,00 \$	127 158,10 \$	15 845,00 \$	64 006,00 \$	207 609,10 \$
HAÏTI	1	13 105,00 \$	9 611,42 \$	4 350,00 \$	760,00 \$	27 826,42 \$
MADAGASCAR	1	119 035,00 \$	43 439,04 \$	18 625,00 \$	18 365,00 \$	199 464,04 \$
RD CONGO	2	101 415,00 \$	85 169,32 \$	17 885,00 \$	22 260,00 \$	226 729,32 \$
TOGO	1	25 125,00 \$	85 612,54 \$	24 275,00 \$	22 000,00 \$	157 012,54 \$
	17	872 740,00 \$	609 873,88 \$	207 565,00 \$	212 671,00 \$	1 902 849,88 \$



LA MÉMOIRE DE CSI PAR UNE DOYENNE BÉNÉVOLE

UNE semaine après les festivités ayant marqué le quarantième anniversaire de fondation de la Collaboration Santé Internationale et au lendemain de la première chute de neige de l'hiver sur Québec, j'ai interviewé une femme pétillante d'énergie qui justement fête son quarantième anniversaire à titre de bénévole au sein de CSI.

Déjà dans le sous-sol de l'église St-Charles de Limoilou, elle tricotait des dentelles et des surplis pour les prêtres et les enfants de chœur de la paroisse. Elle a aussi fait les costumes pour les étudiantes de l'école St-Maurice à l'occasion du 100^e anniversaire de la paroisse. C'est alors qu'il était curé de la paroisse St-Charles de Limoilou et supérieur du Chapitre canadien des Pères Capucins, qu'elle a connu le père Célestin Marcotte. Or, c'est à cette période que se produit un incident qui devait mener à la naissance de CSI. En effet, me raconte toujours Estelle Gagnon, c'est lors d'un voyage qu'il fit au Tchad afin de visiter ses confrères Capucins, que le père Célestin Marcotte contracta la malaria. Un médecin français sur place, le Dr Lavaud, s'empresse de le soigner tant et si bien que le père Marcotte recouvra la santé. Ce dernier, avant de revenir à Québec, s'enquit auprès du Dr Lavaud de ce qu'il pouvait faire pour le remercier des bons soins qu'il lui avait prodigués. Le médecin lui manifesta alors ses besoins importants et constants en médicaments.

De retour au Québec, le père Marcotte se fit donner des médicaments par son père et son frère Éloi tous deux pharmaciens à Montréal. Ces médicaments, par l'entremise des



Ceuvres du Cardinal Léger, furent expédiés en Afrique. Par la suite, des communautés religieuses commencèrent à lui faire des dons pour appuyer ses envois de médicaments. Même les mineurs auprès desquels le père Marcotte allait prêcher lui firent des dons afin de soutenir son œuvre caritative. Finalement, de fil en aiguille, le mouvement prit tant d'ampleur que des religieux s'associèrent à lui, en 1968 et devint Collaboration Santé Internationale en 1975. Le mot *collaboration* prenait tout son sens puisque plusieurs bénévoles s'associèrent afin de *collaborer* à cette œuvre profondément humanitaire. Au départ, CSI occupa des locaux dans le sous-sol de l'église St-Charles de Limoilou. Madame Gagnon se souvient qu'une sœur Augustine, une Française, mère Marie-Dominique, s'occupait des médicaments (on peut d'ailleurs voir la photo de cette dernière, dans la pharmacie actuelle de CSI). Quant à sœur Éva Corriveau, madame Gagnon considère qu'à ce moment, cette dernière agissait un peu comme la directrice de CSI.

C'est en 1982 que CSI achète l'immeuble actuel antérieurement occupé tour à tour par les Biscuits Christie et l'entrepôt de meubles Yvon St-Gelais. Cette acquisition amena de plus en plus de bénévoles à vouloir « donner du temps » à CSI. Madame Gagnon mit à profit ses talents en couture pour s'impliquer activement dans le département de sœur Thérèse Godin et de sœur Bernadette Guay lesquelles sont d'ailleurs toujours actives. Les bénévoles réparaient de la lingerie et des vêtements usagés puisque, m'assure-t-elle, « rien ne devait quitter pour les missions sans avoir au préalable été adéquatement réparé ». Madame Gagnon se souvient d'avoir tricoté des dizaines de couvertures.

C'est le 25 mars 1990 que le père Célestin Marcotte décéda, non sans avoir au préalable mis en place les bases qui assurent encore aujourd'hui la mission magnifique de CSI à travers le monde et qui porte son empreinte avec pérennité.

En 1993, sœur Aline Simpson, directrice générale du temps lui offrit le poste à l'accueil de CSI, fonction qu'elle occupe inlassablement depuis ce temps, beau

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG)

temps mauvais temps du lundi au vendredi de 8h30 à 13h00... Avec une pointe d'ironie dans la voix, elle me dit qu'elle a même accepté de faire le café à la pause du matin pour l'ensemble des employés et bénévoles présents. Ce poste lui permet aussi de s'adonner à son passe-temps favori, à savoir tricoter mitaines, bas, couvertures et même des poignées pour micro-ondes dont certains sont expédiés en missions. Selon elle, l'événement le plus marquant dont elle se souvient, est celui du terrible tremblement de terre survenu en Arménie qui coûta la vie à 55 000 personnes et fit des centaines de milliers de sans-abri. CSI se mobilisa pour préparer 80 barils contenant médicaments, vêtements etc. qui furent expédiés par avions Hercules de l'armée canadienne. Une bonne partie de ces dons provenaient de médecins et de communautés religieuses de la région de Québec.

Estelle Gagnon qui vit toujours en appartement a conduit son auto jusqu'à l'âge de 90 ans été comme hiver. Son ouïe et sa vue demeurent excellentes et la pratique du tricot l'a protégée de l'arthrite aux mains. Son esprit et sa mémoire sont toujours vifs de même que son humour et son sens de la répartie. Sa démarche est ferme et assurée.

Quelle force de la nature, n'est-ce pas? Puisse-t-elle demeurer encore longtemps parmi nous et continuer à servir d'exemple et de phare pour les employés, les bénévoles et les visiteurs de CSI...

Merci Estelle, au nom de toutes celles et ceux qui ont profité de ton labeur et ton engagement incessants.

Pierre Audet
2^e vice-président du conseil
d'administration



LES Églises, les clubs philanthropiques, les groupes communautaires, les organisations d'assistance humanitaire et de développement font tous partie de la grande communauté des ONG. Elles recueillent des fonds, appuient des projets, envoient des volontaires dans des pays en développement et travaillent activement à sensibiliser le public à cette œuvre.

Au début, l'action des ONG se concentrait principalement sur la santé et l'éducation. Elles ont élargi la portée de leur aide et offrent maintenant un soutien dans le domaine technique, le développement communautaire et l'agriculture.

C'est en étroite collaboration avec plusieurs de ces organisations que la CSI a pu appuyer la réalisation de projets au cours de toutes ces années. Nous avons demandé à des représentants de quelques-uns de ces organismes de nous révéler ce qu'ils sont, leur fonction et aussi de mettre en évidence leurs actions en Haïti puisque nous plaçons notre focus sur Haïti dans ce bulletin, le pays qui a de loin reçu le plus d'aide à des moments cruciaux.

Renée Sénéchal
Collaboratrice à la CSI

MERCI À NOS DONATEURS

La CSI bénéficie du soutien de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI), du ministère des Relations Internationales du Québec (MRIQ), de compagnies pharmaceutiques, de pharmacies, cliniques médicales, dons de particuliers, différentes entreprises privées. et organismes, sans oublier de nombreuses communautés religieuses qui lui permettent de venir en aide aux démunis dans plus de 90 pays.

À tous ceux qui soutiennent l'œuvre de la CSI,
nous disons MERCI !



APPUI À L'INSTITUT D'OPHTALMOLOGIE BRENDA STRAFFORD – HAÏTI

PARTENAIRE

L'Institut Brenda Strafford est un établissement hospitalier qui a été fondé en 1982 afin de répondre aux besoins pressants de la population de cette partie du pays qui n'avait accès à aucun soin médical en oto-rhino-laryngologie et ophtalmologie (O.R.L.O.) C'est grâce à la générosité d'un donateur canadien de Calgary, M. Barrie I. Strafford, fondateur et président de la Fondation Brenda Strafford, reconnue comme œuvre de charité par le Gouvernement canadien, que l'Institut a pu prendre vie.

OBJECTIF ET BUT DU PROJET

L'objectif du projet est de *contribuer à offrir à la population de la région des Cayes plus de services spécialisés en O.R.L.O. à des coûts abordables ou, le cas échéant, pour les plus démunis, sans aucun coût.*

Le but recherché est *de contribuer au bon fonctionnement de l'Institut Brenda Strafford*

DESCRIPTION DU PROJET

CONTEXTE: Après 26 ans de fonctionnement, l'Institut Brenda Strafford compte un personnel de 100 employé(es) pour un hôpital de 45 lits, ouvert 24 heures sur 24 et cela, 7 jours par semaine. Un des intérêts de cet établissement est qu'il est intégré dans le réseau public haïtien, si faible soit-il, et qu'il est fréquenté par l'ensemble de la population. Il est chapeauté par un Conseil d'administration de 20 membres, tous Haïtiens et vivant aux Cayes. Son personnel médical et infirmier est également haïtien. L'Institut est un partenaire de longue date de CSI.



STRATÉGIE D'INTERVENTION

L'Institut accueille sur une base quotidienne entre 150 et 200 patients. Chaque jour, les six (6) médecins spécialistes, un (1) en ORL et cinq (5) en ophtalmologie, reçoivent en consultation les patients venant du Département du sud, de la Grande Anse, et parfois même du nord du pays.

L'Institut est aussi actif en dépistage et prévention auprès des populations plus défavorisées et éloignées qui ont difficilement accès à des soins. Les Cliniques mobiles constituent un mécanisme efficace qui aura permis à l'établissement de visiter plus de 6 000 patients. Un service de dépistage scolaire a aussi été mis en place et

contribue à joindre quantité d'enfants qui ont peu ou pas accès à des soins ou à de la médication appropriée.

BÉNÉFICIAIRES

Toute la population de la région des Cayes, et plus particulièrement les plus démunis, qui peuvent bénéficier des soins en O.R.L.O. sans avoir à déboursier.

En 2007, 32 129 adultes et enfants ont reçu des soins en ophtalmologie et 10 269 personnes ont été vues en O.R.L.

RÉSULTATS ATTEINTS

L'Institut Brenda Strafford est en mesure de poursuivre ses diverses activités de soins en ophtalmologie et en O.R.L.

FINANCEMENT

CSI a fourni moniteurs cardiaques, médicaments, fournitures médicales, table mayo, incubateur, appareil à succion, lits d'enfants, fauteuils roulants etc... en 2007-2008 pour une valeur estimée de 84 812 \$.

NOMBRE DE PATIENTS
DEPUIS 25 ANS
855 000

CSI-CENTRECH

UNE COLLABORATION EFFICACE ET PROMETTEUSE

RAPPORT ANNUEL DE CSI 2007-2008

Témoignage de Sœur Evelyne Tremblay sœur de la Charité de St-Louis et fondatrice de l'Institut Brenda Strafford, aux Cayes en Haïti :

« Si je n'avais pas reçu l'assurance du directeur général de ce temps (1982) de Collaboration Santé Internationale de Québec me promettant de soutenir ce projet étant donné que c'était pour les plus démunis d'Haïti, je vous dis franchement que je n'aurais jamais eu l'audace de le faire, connaissant le prix du matériel médical, de toutes fournitures médicales, des médicaments etc. Nous avons reçu microscopes, matériel opératoire, rayon x, champ visuel, instrumentation microchirurgicale pour ophtalmologie et aussi pour otorhino-laryngologie, matériel de classement, ordinateurs usagés mais encore en bonne condition pour nous ; tous les lits et la literie, bureaux, chaises, appareils à succion, congélateur, appareils à anesthésie. Enfin, il serait encore très long de faire toute l'énumération du matériel reçu par l'entremise de la CSI ».

SŒUR EVELYNE,
S'EST DÉVOUÉE DURANT
43 ANS DANS CE PAYS

Le bulletin de la CSI sur Internet

Veuillez prendre note que le bulletin CSI est maintenant accessible en format PDF en lien avec notre site : www.csiquebec.org
S.V.P., nous indiquer votre préférence par courriel : csi@csiquebec.org



CENTRECH, Carrefour d'Entraide et des Retrouvailles du Cap-Haïtien a été implanté le 17 octobre 2001 par des Canadiens d'origine haïtienne. Ils avaient compris que le bénévolat est un outil de développement particulièrement indispensable pour Haïti.

CENTRECH PROPOSE DE :

Sensibiliser les compatriotes haïtiens originaires du Cap-Haïtien et du Nord, vivant au Québec et au Canada ainsi que tous les amis d'Haïti à l'importance de :

appuyer le développement intégral de la ville du Cap-Haïtien et de ses institutions ;

organiser des campagnes de financement afin de soutenir la réalisation de projets au Cap-Haïtien dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la culture et dans le monde des affaires ;

coordonner seule ou en partenariat avec d'autres organismes québécois l'envoi de professionnels, de techniciens, de spécialistes divers en mission au Cap-Haïtien dans le cadre des projets touchant les domaines éducatif, économique, médical, culturel ou social ;

favoriser par des activités socioculturelles les retrouvailles des gens du Nord ou d'ailleurs et de tous les amis d'Haïti afin de créer un esprit de solidarité avec le Cap-Haïtien.

CENTRECH entretient des liens de coopération avec CSI depuis plus de cinq ans. Elle a appris de la CSI comment donner une deuxième vie aux meubles et équipements fonctionnels mais considérés désuets au Canada. Elle a largement profité de l'esprit d'ouverture et de coopération de cet organisme qui constitue une source de richesse immense pour le monde en dévelop-



pement. CENTRECH ayant une banque de professionnels de la santé et de l'éducation constitue un partenaire de choix pour la CSI qui elle, détient le matériel, le mobilier et les équipements dans ces deux domaines. En effet, quand la CSI fait un don d'équipements au Cap-Haïtien, CENTRECH complète le tout avec une session de formation qui permet de mieux utiliser l'appareillage médical ou scolaire fourni.

Nous devons conclure que la collaboration entre CENTRECH et CSI est efficace et prometteuse : efficace parce que complémentaire, prometteuse compte tenu des besoins urgents d'Haïti en matériel, mobilier, équipements médicaux et scolaires dont la fourniture s'accompagne de sessions de formation en soins de santé et en éducation. La coopération des deux organismes permet de couvrir les deux volets d'aide.

Mercier Pierre-Louis
Trésorier et responsable des communications
de CENTRECH



FODES-5

la communauté d'abord...

L

A Fondation pour le Développement Économique et Social (FODES-5) a vu le jour le 18 Juillet 1998 à Labrousse, une localité de la troisième section communale de Miragoâne, dans le Département des Nippes, en Haïti.

La mission première de FODES-5 est de promouvoir le développement durable et d'offrir aux habitants de son aire d'intervention, des moyens d'existence dignes et honnêtes. Sa devise : *La Communauté d'Abord*. Pour atteindre ses objectifs fixés, la Fondation réalise à travers son aire d'intervention des projets socio-économiques dont la méthode de mise en œuvre prédominante, de la conceptualisation aux activités de suivi des actions, est la gestion participative et l'équité.

La Fondation intervient dans 5 sections communales limitrophes réparties sur quatre Départements, toutes situées dans la région Sud du pays. Ce sont : les 2^e et 3^e Section Communale de Miragoâne dans le département des Nippes, la 4^e Section de Petit-Goâve dans le Département de l'Ouest, la 6^e Section Côtes-de-Fer dans le Département du Sud Est et la 11^e d'Aquin, dans le Département du Sud. La population totale de l'aire d'intervention de la Fondation est estimée à plus de 40 000 personnes.

FODES-5 travaille, depuis 2003 dans le cadre d'un Programme de Développement Intégré, élaboré pour sa zone d'intervention par l'assemblée des délégués et qui oriente toutes ses actions.

Pour la matérialisation de ce programme, la FODES-5 bénéficie de l'appui d'un éventail de partenaires composé de la société civile au Québec, des groupes organisés de ressortissants des différentes



Résidence du personnel, Façade

localités de son aire d'intervention, d'organisations internationales telles que la Fondation des Œuvres du Cardinal Léger, la Fondation Roncalli, Terres Sans Frontières (TSF), Collaboration Santé Internationale (CSI) et le Programme de Développement International (PQDI), IRIS Mondial, du Gouvernement Canadien à travers le Centre de Gestion des Fonds locaux de la Coopération Canadienne en Haïti et l'Agence Canadienne de Développement Internationale (ACDI) et du Gouvernement Haïtien ainsi qu'un partenaire exclusif, crée pour supporter les actions de FODES-5 (Collaboration St Jean Sur Richelieu-Haïti).

FODES-5 est administré par une structure déconcentrée et démocratique, composée de plusieurs entités déployées sur tout le territoire de son intervention, à Port-au-Prince et dans quelques grandes villes de l'Amérique des USA, du Canada et de la France. Un conseil d'administration, composé de onze membres choisis de façon à assurer la représentativité de chacune des localités composant son aire d'intervention, assure la gestion stratégique de l'organisation. L'assemblée générale, composée de tous les membres de l'organisation, se réunit tous les cinq (5) ans pour renouveler le conseil ; et l'assemblée des délégués se réunit tous les ans pour sanctionner les réalisations du conseil. Un bureau de coordination,

établi à Port-au-Prince, coordonne, comme son nom l'indique, toutes les activités de la Fondation et constitue un lien entre les différentes interfaces de l'organisation. Le siège social de FODES-5, sis à Labrousse, représente le principal centre d'activités.

RÉALISATIONS & PERSPECTIVES

La FODES-5 a depuis son existence a réalisé à travers les communautés de sa zone d'intervention contribué à l'implantation de nombreuses prouesses telles que :

La construction en 1999 d'un centre culturel à Ricot dont les travaux, estimés à plus de deux millions (2 000 000) de gourdes, furent totalement financés par les habitants et les ressortissants de la zone, vivant en terre étrangère. Cette réalisation a rendu possible la tenue, au cours des premières années d'existence de la Fondation, de nombreuses activités culturelles ayant ainsi permis de resserrer les liens entre les communautaires.

La réalisation en 2000 d'une étude technique en partenariat avec TSF et la Fondation des Œuvres de Cardinal Léger sur l'alimentation en eau potable des communautés de son aire d'intervention. À date, deux systèmes d'adduction d'eau ont été mis en place, permettant d'alimenter plus de 8 000 habitants.





Coin de pharmacie



Salle de consultation



Résidence du personnel, Arrière



Salle d'accueil

L'installation, en 2002, d'une unité de transformation à Marrassi ayant obtenu un appui financier des Petits Projets de l'Ambassade du Canada en Haïti.

La construction en 2004 d'un Complexe Éducatif Communautaire de Labrousse, en collaboration avec le Fonds Santé Éducation du CGF qui y a contribué à hauteur de 336 000 CAN\$. Cette structure accueille aujourd'hui plus de six cents (600) élèves et avec l'appui du Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle est devenu

une École Fondamentale d'Application Centre d'Appui Pédagogique (EFACAP) travaillant avec un réseau d'écoles communautaires dans la région.

Cette action est renforcée par un programme d'appui aux écoles communautaires intitulé « Rentrée Scolaire » initié et réalisé en partenariat avec le CGF, visant le renforcement du système scolaire et à travers lequel FODES-5 travaille avec le réseau d'écoles communautaires de son aire d'intervention à l'augmentation de l'offre scolaire d'où la capacité d'accueil de ces écoles, à l'amélioration de la qualité de l'éducation qui y est offerte et à la gouvernance. Les interventions de ce programme consistent à améliorer les infrastructures scolaires, construire et équiper de nouvelles salles de classe, distribuer des kits scolaires, mettre en place un système de location de manuels scolaires pour permettre au plus grand nombre d'écoliers d'y avoir accès, former les enseignants, les directeurs d'écoles et les comités de parents pour une meilleure gestion de ces écoles.

Cette année, la FODES-5 a ouvert les portes de la première structure sanitaire à Labrousse, dans la 3^e Section Communale de Miragoâne avec l'appui de CSI, du CGF et de la Collaboration St Jean Sur Richelieu-Haïti.

La construction de la résidence du personnel, financé par le PQDI à travers CSI, a permis de rendre disponible, dans le cadre d'une action plus vaste visant la mise en place d'un centre de santé de premier échelon dans la même localité, quelques services de base du Paquet Minimum de Services, tels que définis par le Ministère de la Santé publique et de la population, au sein de cette communauté.

La prise en charge des pathologies endémiques, notamment par la disponibilité des médicaments essentiels, les

services de Prise en Charge Intégré des Maladies de l'Enfance (PCIME) – la vaccination, le suivi nutritionnel, les soins d'urgence médico-chirurgicaux, les services communautaires d'éducation, de communication et de sensibilisation sont autant de services offerts à la population par la nouvelle structure. La CSI a dans le cadre de cette action, contribué à la construction de la résidence, à l'équipement des différents services et à la formation du personnel communautaire.

Le centre de santé Notre Dame de Lourdes de Labrousse, aménagé dans une partie de l'immeuble destiné à cette fin, compte à son actif un personnel composé de plusieurs professionnels de la santé et administratif dont une infirmière en chef, un médecin, une administratrice, une préposé à la pharmacie, une préposée à l'accueil et une responsable de la pharmacie et un personnel communautaires constitué essentiellement de 11 animateurs assurant le bon fonctionnement de l'institution et des programmes de prévention. Le personnel non domicilié à Labrousse est logé dans la partie de l'immeuble servant de résidence.

Ce projet, très ambitieux comporte d'autres volets d'activités, dont la construction d'un immeuble devant logé le centre de santé à Labrousse, financé par le CGF et qui permettra de rendre disponibles une plus grande gamme de services notamment une maternité.

Cette initiative, d'un montant total de 24 195 878,23 gourdes, est le fruit d'un partenariat avec le CGF, la Collaboration Santé Internationale (CSI), La Direction à l'Aide internationale du Gouvernement du Québec (DAI) et la Collaboration St Jean Sur Richelieu-Haïti et du Ministère de la Santé publique et de la population à travers la Direction Département des Nippes.



PAS DE GÉANT DU GOUVERNEMENT HAÏTIEN FACE À LA DISCRIMINATION FAITE AUX FEMMES

HAÏTI

A l'occasion de la 52^e session de la Commission de la condition féminine aux Nations-Unies, la ministre Marie Laurence Jocelyn Lassègue a défendu la volonté du gouvernement haïtien d'éradiquer toutes formes de discrimination à l'égard des femmes. Représentante d'Haïti à cette rencontre, Madame Jocelyn Lassègue a dit considérer comme « un pas de géant » l'élaboration par l'État haïtien du premier rapport de la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), bien que ratifiée par ce pays en 1981.

L'élaboration du premier rapport idoine du gouvernement haïtien a été, selon Madame Lassègue, compilé suivant un processus participatif. La ministre à la Condition féminine et aux Droits de la femme soutient que le rapport témoigne, entre autres, d'une volonté de promouvoir un environnement sociopolitique favorisant la mise en application d'une politique d'inclusion, de dialogue et de réconciliation avec tous les secteurs de la vie nationale.

Rappelons que la 52^e session de la commission de la condition féminine s'étendait sur plusieurs jours, du 25 février au 7 mars 2008, à New York. Le thème retenu pour cette assemblée

internationale autour de la problématique de l'émancipation sociale de la femme était : « Financement de l'égalité et de l'émancipation des femmes ». L'objectif visé était de permettre aux États qui ont ratifié la convention de réfléchir sur les stratégies favorisant une meilleure contribution de leurs gouvernements à l'égalité des sexes et à l'émancipation des femmes.

SOURCE : HAÏTI PRESS NETWORK

Rencontre à Québec : La ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, Madame Monique Gagnon-Tremblay, a rencontré à Québec Madame Marie Laurence Jocelyn Lassègue, ministre à

SITUATION DE LA CONDITION FÉMININE EN HAÏTI VISIONS DIFFÉRENTES

HAÏTI

L a femme qui semble porter tout le commerce du pays sur sa tête lorsqu'on la croise sur les chemins, joue un rôle majeur dans la société haïtienne. Très libre d'allure, elle est au cœur des activités de commerce et pallie les carences du père en s'occupant souvent seule, de l'éducation des enfants. Comme en Afrique, c'est elle qui assure toutes les responsabilités, l'homme étant souvent absent.

Les « Madam Sara » haïtiennes rappellent fort bien leurs sœurs du golfe de Guinée, les « Mamma Benz » togolaises ayant fait fortune dans le commerce du tissu. Mais en Haïti, on distingue plusieurs catégories de « Madam Sara », dont le nom vient d'un oiseau qui picore au gré de son vol comme ces commerçantes qui font la navette entre la ville et la campagne. Les plus humbles, souvent représentées dans les tableaux, sont celles qui descendent des mornes chaque jour avec des paniers de légumes sur la tête pour les vendre au marché. Une deuxième catégorie est composée de celles qui ont pu s'acheter un véhicule. Elles achètent aux paysans du coin et vont revendre au marché de la ville. Enfin, les plus aisées sont des voyageuses qui fréquentent les lignes aériennes

caribéennes pour ramener des produits introuvables ou hors de prix en Haïti (tissus, produits de beauté, etc.) Plus touchée que l'homme par le phénomène de l'analphabétisme, la femme poursuit moins souvent des études.

Ce sont les femmes appartenant à l'élite intellectuelle ou économique qui ont obtenu le droit de vote en 1957. Aujourd'hui les femmes prennent conscience de leur rôle et s'organisent au sein de regroupements tels que « Femme d'Haïti » ou le mouvement féministe haïtien créé après le départ de Jean-Claude Duvalier. Leur but est d'intégrer la lutte féministe dans le contexte général du retour à la démocratie, c'est-à-dire d'obtenir l'accès aux droits fondamentaux, au travail et à la santé.

Pilier de l'économie haïtienne, la femme exerce toutes sortes de petits métiers. Outre l'agriculture, elles sont brodeuses, couturières, femmes de chambre. Elles sont souvent seules à faire vivre une famille entière. L'économie du pays repose sur ces femmes de courage. En ville, elles forment le bataillon de secrétaires des services publics et des entreprises privées mais la majorité sont des paysannes.

SOURCE : WWW.ALLIANCE-HAITI.COM/SOCIETE/CONDITION-FEMME.HTM



la Condition féminine et aux Droits des femmes d'Haïti.

Madame Jocelyn Lassègue effectuait cette visite à la suite de l'entrée en fonction officielle de la nouvelle première ministre d'Haïti, Madame Michèle Duvivier Pierre-Louis. La ministre a profité de son passage à Québec pour témoigner à la population québécoise des efforts entrepris pour reconstruire le pays à la suite du récent passage de quatre tempêtes tropicales en Haïti. L'entretien avec Madame Gagnon-Tremblay a été l'occasion de faire le bilan de la situation actuelle en Haïti, de s'enquérir des mesures entreprises par le gouvernement haïtien et des priorités de ce nouveau gouvernement.

« Je suis heureuse d'accueillir Madame la ministre Jocelyn Lassègue pour lui témoigner de la solidarité des Québécois envers le peuple haïtien en ces temps difficiles » a déclaré Madame Gagnon-Tremblay. « Fière des liens que nous avons tissés au fil des ans avec Haïti, je tiens à réitérer mon engagement envers le gouvernement haïtien », a ajouté la ministre.

Rappelons que la Politique internationale du Québec identifie Haïti comme un pays prioritaire au chapitre de la solidarité internationale. Haïti est le premier pays bénéficiaire du Programme québécois de développement international (PQDI). À la suite du récent passage de tempêtes tropicales, le gouvernement du Québec a octroyé une aide d'urgence de 100 000 \$, dans le cadre de ce programme, pour venir en aide aux populations sinistrées.

SOURCE : RELATIONS INTERNATIONALES / QUÉBEC
WWW.MRI.GOUV.QC.CA

RECHERCHE : **Renée Sénéchal**
collaboratrice de CSI



LE DON PAR TESTAMENT

UN HÉRITAGE À PARTAGER est un programme de l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés. Son implantation au Québec est l'initiative des tables rondes de Montréal et de Québec de cette association.

UN HÉRITAGE À PARTAGER a pour mission d'encourager les citoyens du Québec à faire un don important à un ou plusieurs organismes de bienfaisance au moyen de leur planification financière et successorale. De tels gestes du cœur permettent à ces organismes de poursuivre leurs activités au bénéfice de la collectivité.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer :

Québec : (418) 521-6664

Montréal : (514) 990-4266

Régions : 1 800 304-8834

CSI FAIT PARTIE D'UN HÉRITAGE À PARTAGER et serait heureuse de bénéficier de dons testamentaires que vous pourriez faire au profit des missions.

COMMENT FAIRE UN DON PAR TESTAMENT À LA MÉMOIRE D'UNE PERSONNE OU POUR UNE CAUSE PARTICULIÈRE?

Le don testamentaire en faveur d'un organisme de bienfaisance est un excellent moyen de perpétuer la mémoire d'un être cher. Dans le cas de certains organismes, vous pouvez aussi opter pour le don désigné et demander que votre don soit affecté à une cause ou à un programme précis.

Si vous désirez faire un tel don, vous devriez en discuter au préalable avec l'organisme ou les organismes concernés.



LES BESOINS SONT GRANDS ET NOUS COMPTONS SUR VOUS PARCE QUE D'AUTRES COMPTENT SUR NOUS.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Ancienne adresse

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Province _____

Pays _____

Code postal _____

COUPON-RÉPONSE

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Province _____

Pays _____

Code postal _____

Téléphone _____

Télécopieur _____

Don _____ \$

Je désire un reçu pour mes impôts oui non

VOS DONNÉS

S.V.P., nous retourner dans l'enveloppe-réponse ce coupon et votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de **Collaboration Santé Internationale**.

Un reçu d'impôt vous sera émis pour les dons de 10 \$ et plus. Votre nom sera inscrit sur la liste des membres pour l'année en cours.

Si vous recevez des doubles de notre Bulletin, ou si votre adresse est incorrecte, veuillez nous retourner la ou les étiquettes d'adresse erronée(s) en ayant soin d'y mentionner les modifications à apporter.

Si vous ne désirez plus recevoir le Bulletin, veuillez, s'il-vous-plaît, nous en informer. N'oubliez pas d'indiquer le numéro de membre qui apparaît à gauche de l'étiquette.

oui non



HAÏTI

PERLE DES ANTILLES ET TERRE DE BOULVERSEMENTS

L'HISTOIRE d'Haïti est le récit interminable d'une lutte pour la liberté; par cela, ce peuple est le symbole de tous les peuples de la terre. Instabilité politique: coups d'état, révoltes, espoirs et déceptions, chaos et courts redressements de situation, tous ces revers ont profondément marqué Haïti. Que de forces mal contenues et mal dirigées pour arriver encore aujourd'hui à seulement... un espoir de maturité et de paix. Aujourd'hui, Haïti n'est esclave d'aucune autre nation; ce peuple est-il plus facile à diriger pour autant? Par leur courage, leur endurance et leur traditionnelle joie de vivre, les Haïtiens vont-ils triompher un jour de leurs difficultés économiques, sociales et politiques? D'un changement de gouvernement à l'autre, ils nous semblent toujours plus ou moins en train de se réorganiser une société.

CATASTROPHE ET DÉSOLATION: LE CYCLONE HANNA SEPTEMBRE 2008

Après les ouragans Fay et Gustav, le cyclone Hanna a laissé destruction et misère derrière lui pour un très grand nombre de citoyens en Haïti. Dans son communiqué du 2 septembre 2008, le comité exécutif des Partenaires Techniques et Financiers (G10) déplore la situation actuelle qui cantonne le gouvernement en place à expédier les affaires courantes alors que des décisions majeures seraient nécessaires pour pallier aux problèmes récurrents et relancer la croissance. La situation économique autant que la situation sociale et politique actuelle ne peuvent qu'approfondir la pauvreté du pays, ce qui cause aussi un ralentissement ou l'arrêt de certains projets de coopération alors qu'il serait souhaitable que toutes les ressources se mobilisent et que des projets structurants soient mis en œuvre.



Actuellement, la réparation des infrastructures est l'une des priorités du gouvernement haïtien. Le cyclone Hanna a détruit ponts, écoles, hôpitaux, centres de santé, maisons et récoltes. 326 morts, 850 000 sinistrés. Le 15 septembre 2008, le journal «Dans La Presse» soulignait une grande manifestation de solidarité nationale aux victimes des inondations. À cette occasion, le président René Préval a appelé tous les pays à une réflexion sur l'environnement. L'action de son gouvernement s'articule dans le moment sur 2 axes: l'urgence et la reconstruction. La rentrée scolaire prévue le 6 octobre relève déjà d'un tour de force. La première ministre, Madame Michèle Pierre Louis a promis de tout mettre en œuvre pour venir en aide à la population éprouvée. Une fois de plus, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) lance un appel à la communauté internationale pour une assistance sanitaire en Haïti.

RECHERCHE: **Renée Sénéchal**, collaboratrice de CSI

MESSAGE IMPORTANT

AFIN DE MIEUX VOUS SERVIR, IL SERAIT IMPORTANT DE SUIVRE LES CONSIGNES SUIVANTES LORS D'EXPÉDITION DE VOTRE MATÉRIEL. LE RESPECT DE CES QUELQUES RÈGLES NOUS AIDERA À MIEUX GÉRER NOTRE TEMPS ET NOTRE EFFICACITÉ.

LA RÈGLE DE LA CSI EST D'APPORTER LE MATÉRIEL UNE SEMAINE AVANT L'ENVOI. IL EST CÉPENDANT ESSENTIEL D'ATTENDRE NOTRE AUTORISATION AVANT DE L'APPORTER POUR LES RAISONS SUIVANTES:

Changement imprévu de la date de chargement;

Éviter des déplacements inutiles de matériel de la part de nos manutentionnaires: perte de temps et d'énergie;

Occupation de l'espace réservé au chargement du conteneur en partance. Il est essentiel d'attendre notre autorisation avant d'apporter votre matériel en prévision d'un envoi.

En déplaçant dans un coin de l'entrepôt, votre matériel en attente, il risque d'être oublié ou de partir pour une autre destination;

Avant d'apporter votre matériel, assurez-vous de répondre aux points suivants sur chaque colis:

- adresse complète;
- description du matériel;
- indiquer la valeur du colis (exigence douanière);
- coordonnées du responsable de la facturation;
- utiliser des boîtes de carton facilement manœuvrables et non des sacs. Il faut penser que les gens qui reçoivent le matériel ne sont pas toujours équipés pour la manutention.





COLLABORATION SANTÉ INTERNATIONALE

1001, chemin de la Canardière
Québec (Québec) G1J 5G5
Téléphone: 418 522-6065
Télécopieur: 418 522-5530
Courriel: csi@csiquebec.org

Afin de répondre aux demandes des partenaires travaillant dans les pays en développement, la CSI a besoin d'équipements et de matériel divers. Voici quelques suggestions:

SITE INTERNET

Vous pouvez visiter notre site Web à l'adresse suivante:

www.csiquebec.org

Notre courriel est csi@csiquebec.org

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi 8 h à 16 h

Vendredi 8 h à 11 h



ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

Système de manutention de patient

Civière
Fauteuils roulants

Petit matériel

Garrots
Laryngoscopes
Oto-ophthalmoscopes
Pompes et régulateurs à succion
Réanimateurs
Sphygmomanomètres

Équipement de laboratoire

Banques de sang
Centrifugeuses
Microscopes
Petits appareils automatisés
Spectrophotomètres

Équipement de chirurgie

Appareils d'anesthésie
Instrumentations chirurgicales diverses
Lampes opératoires
Moniteurs cardiaques
Tables d'accouchement
Tables d'opération avec accessoires

Équipements divers

Balances
Marchettes
Béquilles
Cannes
Ensembles d'évaluation de l'acuité visuelle
Incubateurs
Lampes à fente
Stérilisateur à instruments
Rayons X mobiles
Échographes
Électrocardiographes (EEG)
Électroencéphalographes (EMG)
Défibrillateurs, avec ou sans moniteur

Mobilier divers

Armoires en acier inoxydable
Casiers métalliques
Chariots
Lits d'hôpital et matelas
Tables de chevet
Tables de lit
Commodes à tiroirs
Pupitres
Chaises de toutes sortes
Tabourets, marchepieds
Classeurs
Étagères, bibliothèques

Équipement de dentiste et fournitures médicales pour soins dentaires

Fournitures médicales diverses incluant les bandages élastiques (pas de bandages tricotés)

Vêtements d'hôpital

Jaquettes
Ensembles chirurgicaux

MATÉRIEL DIVERS

Draps de coton et de flanelle
Couvertures de toutes sortes
Taies d'oreillers
Serviettes et débarbouillettes (pas de gant de toilette)
Couches de toutes sortes
Couvertures
Carrés de laine (grandeur d'une débarbouillette)
Lunettes (avec ou sans verres), étuis
Savons
Machines à coudre manuelles en bon état
Tissus
Articles scolaires (crayons, gommes à effacer, cahiers)
Pas de livres scolaires ou de médecine
Machines à écrire
Vaisselle, chaudrons, rideaux
Bicyclettes

BEAUCOUP DE PAYS REFUSENT MAINTENANT LES VÊTEMENTS.

Pour les dons en argent, CSI émet des reçus pour fins d'impôt.

S.V.P., PRENDRE NOTE

Nous avons présentement un surplus de vêtements ainsi que de bouteilles de pilules, d'ordinateurs et de machines à écrire.

Prière de vous informer avant d'apporter quoi que ce soit à nos locaux; 418 522-6065.

Merci de votre compréhension.





PAYS D'INTERVENTION DE LA CSI*



AFRIQUE FRANCOPHONE

République Démocratique du Congo (Kinshasa), République du Congo (Brazzaville), République Centrafricaine, Cameroun, Burundi, Mauritanie, Sénégal, Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Gabon, Guinée, Madagascar, Comores, Rwanda.

AFRIQUE ANGLOPHONE

Ouganda, Malawi, Afrique du Sud, Lesotho, Swaziland, Kenya, Zambie, Zimbabwe, Nigeria, Sierra Leone, Ghana, Tanzanie.

AFRIQUE

Égypte, Tunisie, Maroc, Algérie, Éthiopie, Érythrée, Angola.

MOYEN ORIENT ET ASIE

Liban, Israël, Yémen, Syrie, Arabie Saoudite, Chine, Corée du Sud, Indes, Cambodge, Vietnam, Thaïlande, Sri Lanka, Bangladesh, Birmanie, Laos, Népal, Pakistan, Philippines, Nouvelle-Guinée, Samoa, Nouvelle-Calédonie, Afghanistan, Tadjikistan.

AMÉRIQUES

Canada, Honduras, Cuba, Costa-Rica, Panama, Nicaragua, Salvador, Guatemala, Mexique, Jamaïque, Guadeloupe, St-Kits, Haïti, République Dominicaine, Paraguay, Uruguay, Colombie, Bolivie, Chili, Équateur, Brésil, Argentine, Vénézuéla, Pérou.

EUROPE

Bosnie, Roumanie, Arménie, Bulgarie, Pologne, Bélarus.

93 pays

Mars 2008

* Pays où la CSI envoie du matériel soit par conteneurs, ou colis de médicaments et de matériel médical apporté dans les bagages.

POSTES		CANADA
CANADA		POST
Port payé Médiaposte avec adresse		Postage paid Addressed Admail
01237047		